



ASSEMBLÉE NATIONALE

no 148-20060411

[Signature]
11 avril 2006
à 10h40

**Cabinet de la leader
de l'opposition officielle**

Québec, le 11 avril 2006

Monsieur François Côté
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

En vertu des articles 97 et 97.1 de notre règlement, auriez-vous l'obligeance de faire inscrire au Feuilleton de l'Assemblée nationale du mercredi le 12 avril 2006, la motion de l'opposition officielle jointe en annexe.

Cette motion sera proposée par le député de Beauharnois, M. Serge Deslières. Nous souhaitons pouvoir en débattre le mercredi 12 avril à la période des affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Le directeur de cabinet,

Stéphane Dolbec

p-j.

1890

1890


11 Avril 2006
à 10h40

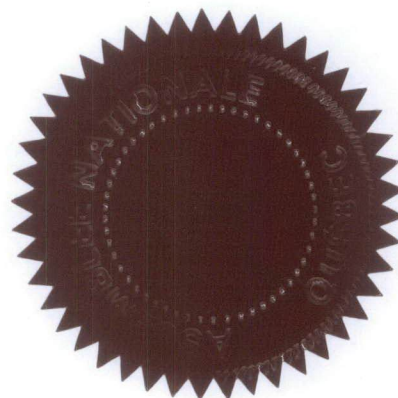
AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale déplore le manque de transparence du gouvernement libéral dans le dossier des hausses de tarifs de la Société d'assurance automobile du Québec. »

Présentée par :
Monsieur Serge Deslières
Député de Beauharnois

Le 11 avril 2006



1870-1871

1870-1871